

Reconnaissance d'une identité

A la suite de la conférence de presse sur la Z.P.P.A.U.P. des Sablettes (Zone de préservation du patrimoine architectural, urbain et paysager) qu'elle juge "un peu brouillonne mais qui a eu le mérite d'éveiller quelques réactions" Nathalie Bicaïs, conseillère municipale, tient à préciser sa position avec plus de clarté.

LA Z.P.P.A.U.P. "a été instituée par la loi, donc le Parlement français, en 1984 afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de certains sites caractéristiques. Il s'agit en fait d'un P.O.S. adapté et amélioré par quelques prescriptions, qui permet la défense et la réhabilitation d'un tel lieu."

DELABREMENT ET DECLIN

"Le conseil municipal décide de mettre à l'étude un projet de Z.P.P.A.U.P., approuvé ensuite par celui-ci avant d'être soumis par le préfet à enquête publique, c'est-à-dire auprès des habitants. Autant dire qu'il n'y a pas le feu, que tous les avis sont pris en compte et qu'aucun gendarme ne va venir faire démonter les devantures. Cela n'est pas un classement en monument historique, mais simplement un outil de l'urbanisme moderne pour arranger les choses dans des cas semblables au village Pouillon aux Sablettes."

"Car le problème est là. Les Sablettes n'ont jamais été dans un tel état de délabrement et de saleté, le commerce décline et la saison estivale se réduit chaque année un peu plus. Chiffres en main, et n'en déplaise à certains représentants locaux en place pourtant depuis fort longtemps."

"La vraie question n'est pas, donc, d'agiter des spectres, mais de dire à la fin sur quel projet de réhabilitation on compte pour relancer les activités et en particulier le commerce, dans la station balnéaire des Sablettes."

"Il apparaît, quand on lève un peu le nez, que le tourisme contemporain devient exigeant, se diversifie. Pour allonger la période estivale et développer les activités, il convient de favoriser la

qualité architecturale, culturelle, environnementale des Sablettes. La plage, qui d'ailleurs s'amenuise chaque année, ne suffira plus longtemps à attirer les Seynois et les vacanciers pour la grillade passive." Je souhaite que les habitants des Sablettes, et en particulier les commerçants qui sont des entrepreneurs inquiets du déclin de l'activité et bien assez écrasés de taxes et d'impôts divers, résistent aux sirènes faciles de la désinformation, et s'impliquent avec optimisme dans un projet de redynamisation du village des Sablettes."

"La création d'une Z.P.P.A.U.P. n'est pas un carcan, mais seulement la reconnaissance d'une identité. Aucun développement économique touristique ne résistera à la dégradation de l'environnement et à la disparition du patrimoine."

D'UTILITE PUBLIQUE

"C'est à nous d'initier cette reconnaissance. C'est actuellement le meilleur moyen pour obliger la municipalité à prendre enfin ses responsabilités vis à vis de l'aménagement des Sablettes : la propreté, l'entretien, la réfection des sols et des mobiliers urbains, la lutte contre le vandalisme etc."

"Le règlement de Z.P.P.A.U.P. loin d'être pénalisant, ouvre au contraire la porte à des négociations avec l'administration, à des subventions dans l'intérêt de tous. La Z.P.P.A.U.P. est d'Utilité Publique; elle sert à aider les gens, non à les punir."

"Je souhaiterais qu'on trouve autant d'enthousiasme pour défendre l'Hôtel du golfe, Tamaris et Les Sablettes qu'on met de rage à tout détruire dans cette ville depuis longtemps. Sans voir jamais l'hypothétique enrichissement qu'on nous avait promis."